



Charte du Bénévolat

SPONTAN ADD prend soin et veille à :

- accueillir et considérer le bénévole comme un collaborateur ou une collaboratrice à part entière
- donner au bénévole une information claire sur l'association, ses objectifs et son fonctionnement
- confier au bénévole une activité qui respecte ses compétences, sa disponibilité et ses priorités
- faire respecter les fonctions par chacun, une fois clairement définies
- assurer au bénévole un cadre approprié d'action
- offrir au bénévole un encadrement adéquat et lui proposer, le cas échéant, une formation appropriée
- couvrir le bénévole par une assurance adéquate
- rembourser les frais engagés dans les situations qui le requièrent pour faciliter à tous l'accès à un engagement bénévole
- tenir les assemblées du conseil régulièrement moyennant une invitation envoyée préalablement aux membres du conseil dans un délai raisonnable permettant au bénévole de s'organiser – exception faite pour des assemblées du conseil qui doivent se tenir en cas d'urgence
- tenir les assemblées sur un ton professionnel et collégial ne laissant pas de place pour des animosités

Le bénévole veille à :

- accepter les principes de l'association et se conformer aux objectifs de celle-ci
- se sentir solidaire au développement de l'association
- accepter une préparation aux tâches et suivre les actions de formation proposées
- mener à bien les tâches définies ensemble
- collaborer dans un esprit de compréhension mutuelle avec les autres bénévoles et les salariés
- respecter le principe de la confidentialité dans l'exercice de sa fonction et adhérer au code de déontologie de l'association
- s'excuser à l'avance s'il lui est impossible de se rendre à une des assemblées du conseil d'administration
- garder un ton professionnel et collégial ne laissant pas de place pour des animosités pendant les réunions du conseil d'administration



Code de déontologie de SPONTAN ADD

- Je respecte le secret professionnel et ne parle d'un „cas" seulement avec les membres du comité.
- Je suis conscient(e) de ma responsabilité pour mes conseils.
- En cas de doute, je m'adresse à au moins un membre du conseil pour de plus amples d'informations.
- Mes convictions sont les miennes et je respecte les convictions des autres.
- Je soumetts toute correspondance au conseil d'administration pour avis avant envoi.
- Dans toute correspondance **externe** par e-mail, je mets la personne concernée sous „Blind-Copy" (BC) afin de garder le secret professionnel (exception faite pour le conseil d'administration)
- Je reconnais que **tous** mes actes et déclarations faites au nom de SPONTAN ADD, pourront avoir une retombée sur l'association
- Je veille à être présent(e) régulièrement aux réunions du conseil d'administration pour garantir une meilleure coordination et un travail plus efficace de l'association.
- Je suis conscient(e) qu'une absence régulière non excusée ou une absence prolongée met en question mon mandat au conseil d'administration.

_____ le _____ 2011

Nom, prénom et signature (*)

(*) Toute signature doit être précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »